2026/040

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213500648-20260709-2026_040-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de La Chapelle de Brain

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/07/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	14

Vote
A l'unanimité
Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Commune de La Chapelle de Brain
Le : 09/07/2026
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 9 Juillet à 19:15, le Conseil Municipal de la Commune de La Chapelle de Brain s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur MORISOT Yohann, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 03/07/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 03/07/2026.

Présents : M. MORISOT Yohann, Maire, Mmes : FONTAINE VILLERIO Virginie, GAUVIN-GEFFLOT Emilie, GUEMENE Laurence, HEUZÉ Céline, LEFEVRE Marie-Christine, MARTEL Jeannick, MEHA Déborah, MOREL-SOGLIUZZO Nathalie, MM : BISSON Benoit, DAVAL Rodolphe, KERAVEL Bruno, MOUROUX Grégoire, RANDONNET Sébastien

Excusé(s) : M. DANET Tony

A été nommé(e) secrétaire : Mme HEUZÉ Céline

2026/040 – Désignation d'un référent à la sécurité routière

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que par circulaire de la Direction du Cabinet du Préfet d'Ille-et-Vilaine, tout conseil municipal est invité à désigner un élu référent sécurité routière.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne Madame Emilie GAUVIN-GEFFLOT référente sécurité routière.
Laquelle accepte le mandat.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 10/07/2026

Le Maire
Yohann MORISOT

Secrétaire de séance
Mme HEUZÉ Céline

Publicité des actes de la commune par publication papier le